

Pourquoi valoriser le travail domestique ?

Annie Fouquet

INSEE

Résumé : En septembre 1981, Économie et statistique publie un article, intitulé « Peut-on mesurer le travail domestique ? » (Chadeau et Fouquet, 1981b), qui donne une estimation du travail domestique accompli par les Français pendant une année : 48 milliards d'heures représentant entre 411 et 986 milliards de francs 1975, soit entre 32 et 77 % du Produit Intérieur Brut (PIB) marchand. Ce papier décrit la genèse de cette étude (pourquoi elle a été réalisée à cette date par l'Insee, parties I, II, III) et propose une réflexion sur sa portée (IV), éclairant par-là certains rapports entre économie et sociologie (V). Le travail domestique est un objet qui peut être traité par plusieurs disciplines des sciences humaines. Si l'évaluation monétaire faite par l'Insee a contribué à le faire basculer du côté de l'économie, c'est en réponse à une « demande sociale » venue d'horizons contradictoires, convergeant paradoxalement sur la « reconnaissance de la valeur » du travail domestique.

Date de publication : 8/7/2021

Dossier : Sociologie et statistique

Comment citer : 10.52983/crev.vi0.33

Licence : Cambouis publie ses contenus selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International. Les auteurices gardent leurs droits de propriété intellectuelle pleine et entière sur leurs articles.

Pourquoi valoriser le travail domestique ?

Annie Fouquet

INSEE

En septembre 1981, *Économie et statistique* publie un article, intitulé « Peut-on mesurer le travail domestique ? » (Chadeau et Fouquet, 1981b), qui donne une estimation du travail domestique accompli par les Français pendant une année : 48 milliards d'heures représentant entre 411 et 986 milliards de francs 1975, soit entre 32 et 77 % du Produit Intérieur Brut (PIB) marchand.

Ce papier décrit la genèse de cette étude (pourquoi elle a été réalisée à cette date par l'Insee, parties I, II, III) et propose une réflexion sur sa portée (IV), éclairant par-là certains rapports entre économie et sociologie (V).

Le travail domestique est un objet qui peut être traité par plusieurs disciplines des sciences humaines. Si l'évaluation monétaire faite par l'Insee a contribué à le faire basculer du côté de l'économie, c'est en réponse à une « demande sociale » venue d'horizons contradictoires, convergeant paradoxalement sur la « reconnaissance de la valeur » du travail domestique.

Un nouvel enjeu : la « valeur »

Jusqu'aux mouvements de libération des femmes des années 1960 aux États-Unis, 1970 en France, le travail domestique n'est une préoccupation ni de l'opinion publique, ni de la recherche en sciences sociales.

Ces mouvements, dès 1963 aux États-Unis, 1968 en France, remettent en question cette inexistence en dénonçant son rôle idéologique : « le travail domestique invisible, accompli par les femmes au sein de la famille, traduit l'exploitation de la femme par l'homme, la famille étant l'institution qui permet et facilite la transmission et la reproduction de ces rapports de domination. Il faut alors parler explicitement du travail domestique pour mettre en évidence l'exploitation jusque-là invisible dont sont victimes les femmes » (Collectif, 1970).

À partir de cette dénonciation originelle qui braque les projecteurs sur l'activité « clandestine » des femmes dans leurs foyers, des points de vue politiques d'obédiences diverses demandent que soit *reconnue* la *valeur* du travail domestique.

Cette demande de reconnaissance vient d'abord des partisans de l'indépendance économique des femmes par un travail à l'extérieur. Elles veulent ainsi démontrer « l'exploitation occulte » dont sont victimes toutes les femmes, dénoncer la double journée de travail de celles qui occupent un emploi et appuyer ainsi leur demande d'équipements collectifs adaptés (De Groote *et al.*, 1974).

Pour celles-ci, l'objectif est double : faire reconnaître le travail domestique comme enjeu de pouvoir et comme ayant une valeur.

Cette demande de reconnaissance est plus tard relayée par les partisans de la femme au foyer. Ils peuvent ainsi « revaloriser » l'image du travail accompli par les femmes qui se consacrent à leur foyer, soit pour montrer qu'elles contribuent ainsi grandement à la richesse de la Nation, soit pour préconiser un salaire maternel.

Féministes radicales et femmes traditionnelles se retrouvent ainsi sur le second enjeu : celui de la valeur. Dans une société dominée par l'échange marchand, la valeur s'exprime en termes monétaires. Revendiquer une valeur conduit à demander de « traduire » le travail domestique dans le langage de l'économie.

L'étude du travail domestique se trouve alors déplacée parmi les diverses disciplines des sciences humaines ; d'oublié qu'il était dans les disciplines dominantes (Pollak, 1976) telle l'économie (partie II), il devient le point d'ancrage d'une nouvelle branche du calcul économique, et l'Insee finit par en traiter (partie III).

Avant la fin des années 1960

Comment était traité et qui parlait du travail domestique, avant la remise en question politique de l'enjeu qu'en constitue l'étude ?

L'économie politique dans les années 1950 et 1960, sous l'influence de la théorie keynésienne, est avant tout concernée par l'équilibre de la croissance économique ; avec la nouvelle technique de la comptabilité nationale qui se met alors en place et la modélisation macroéconomique, l'économie a explicitement exclu de son champ le travail domestique comme échange non-marchand. « La théorie économique quantitative comme toute théorie économique s'attache à ce qui est *matériel* et plus ou moins *commodément* échangeable contre *monnaie* » (Perroux, 1946)¹.

N'étant pas traité par l'économie, le travail domestique est un objet « libre » auquel s'intéresse la section de psychosociologie de l'Institut national d'études démographiques (Ined). Deux enquêtes furent réalisées sur ce thème dans des contextes économiques différents.

L'une, réalisée en 1948 par Jean Stoetzel, a pour objectif de « savoir ce que coûte à la société en heures de travail la formation d'un enfant » (Stoetzel, 1948).

L'autre, réalisée en 1958 par Alain Girard, cherche à mesurer si les gains de productivité liés à la diffusion des biens électro-domestiques vont permettre de dégager de la main-d'œuvre féminine pour répondre aux besoins de la croissance économique (Girard, 1948 ; Girard et Bastide, 1959 ; Bastide, 1964).

La première, qui se déroule au lendemain de la guerre et après le déficit démographique des années 1930 où « les cercueils l'emportaient sur les berceaux », a une motivation démographique évidente. On peut y voir aussi un parallèle avec les comptabilités économiques alors en cours d'élaboration : il s'agit ici d'une comptabilité en temps de travail pour une activité particulière, rémunérée ou non, le travail domestique, dont l'objectif est clairement perçu : élever les enfants, et les acteurs également : les femmes mariées².

La seconde se situe dans un contexte de croissance économique : le formidable développement des marchés intérieurs (biens durables) et extérieurs (ouverture des frontières) entraîne un appel à la main-d'œuvre que la population active française d'alors ne permet pas de satisfaire : les femmes vont-elles pouvoir se libérer des tâches ménagères pour répondre à cet appel ? (Autrement dit : Moulinex libère-t-il suffisamment la femme pour qu'elle puisse aller à l'usine ?)

Dans ces enquêtes, le travail domestique apparaît comme incombant naturellement aux femmes : seules les femmes (mariées) sont interrogées. Dans le bilan global de type comptable de Jean Stoetzel, bonnes à tout faire, aides familiales et femmes de ménage ajoutent leurs efforts à ceux des femmes mariées pour accomplir l'ensemble des tâches ; aucune force de travail masculine n'apparaît, malgré la volonté explicite d'exhaustivité. Si le travail domestique n'est pas étudié comme enjeu de pouvoir, un constat cependant est

1 Cette exclusion du travail domestique gratuit aboutit au paradoxe relevé par Arthur Cecil Pigou : si un homme épouse sa femme de ménage sans la remplacer, le PIB diminue. Les services produits, le « bien-être » général ne changent pas, mais la mesure du revenu national est amputée du salaire de femme de ménage que l'épouse ne touche plus.

2 Seules alors les femmes mariées sont-elles concernées par l'élevage des enfants ? Ou bien toutes les femmes sont-elles par essence des femmes mariées ? C'est ce que suggère le titre de l'article où la restriction de champ a disparu et « Femme mariée » s'assimile à « Femme » : « Le budget temps de la Femme dans les agglomérations urbaines » (Stoetzel, 1948).

donné : les femmes mariées ont des semaines de travail domestique allant de 47 heures pour celles qui n'ont pas d'enfants à 74 heures pour les mères de famille nombreuse (tableau reproduit ci-dessous). L'importance du travail domestique féminin était donc décrite dès 1948 par des données chiffrées.

	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
Maitresse de maison	47	63	68	74
Bonne	5,1	5,1	8,8	9,9
Femme de ménage (1)	4,6	4,8	5,9	7,9
Aide familiale (1)	4,1	5,8	6,5	8,2
TOTAL	60,8	78,7	89,2	100
Accroissement selon le nombre des enfants	-	17,9	28,4	39,2

Durée totale en heures du travail ménager hebdomadaire

Tableau reproduit de Stoetzel (1948, paragraphe « Le coût total des enfants en heures de travail », tableau IX).

Quelques indications sur le partage des tâches domestiques dans différents milieux sociaux étaient par ailleurs données dans l'article publié en 1951 à l'Ined par Pierre Fougeyrollas. L'enquête monographique « longue et minutieuse » réalisée par ce « jeune stagiaire », selon les termes de la revue, cherchait à analyser la « Prédominance du mari ou de la femme dans le ménage ». Il abordait le travail domestique sous quelques aspects (lavage de la vaisselle, punitions des enfants) et concluait à la pertinence de l'objet sociologique que constitue la vie domestique : « la vie privée n'échappe pas aux lois de la vie sociale ».

Malgré l'intérêt d'une étude plus vaste sur un échantillon plus large préconisée par l'auteur, cette enquête restera longtemps expérimentale et unique.

La bibliographie commentée « Travail et Condition Féminine » de Madeleine Guilbert et Nicole Lowit (Guilbert *et al.*, 1965a ; 1965b ; 1967) montre bien l'absence du travail domestique dans les études de cette époque : sur 35 rubriques, aucune ne le concerne explicitement. Quelques travaux isolés font exception. Ceux d'Andrée Michel abordent le travail domestique par différents biais : la transformation de la famille (Michel, 1960) ou les attitudes face au travail professionnel et à la contraception (Michel, 1964). Madeleine Guilbert et Nicole Lowit comparent les budgets temps masculins et féminins, mais citent elles-mêmes leurs travaux dans la rubrique « Conditions de vie hors travail et loisirs ».

Au cours des années 1960, le travail domestique est ainsi relégué dans l'ombre. L'économie s'en désintéresse, la psycho-sociologie qui s'en était emparé l'abandonne progressivement à des chercheuses émérites, mais marginalisées.

Depuis *Le torchon brûle* jusqu'à l'Insee

Le Torchon brûle, tel était le titre d'un journal incendiaire de quelques pages pleines d'humour paru en 1970 et 1971 qui dénonçait le travail domestique accompli souterrainement par toutes, même les plus militantes et les plus révolutionnaires.

Du pamphlet militant à l'étude de l'Insee le chemin est parcouru en 6 à 8 ans. Le décrire montre comment une revendication politique d'abord marginale devient une « demande sociale » prise en compte par l'Insee.

Dans cette description, on s'en tiendra à la surface des faits politiques et au champ de l'économie.

Les premières analyses économiques du travail domestique paraissent dès 1970, telles par exemple : « Pour une économie politique du travail domestique » de Margaret Bentson (1970), « L'ennemi principal » de Christine Dupont (*alias* Delphy) en 1970 (Delphy, 1970) ou encore, non publié, l'analyse marxiste reprise et corrigée par Claudie Broyelle (1972). Les *Cahiers du GRIF*, revue féministe, publie en 1974 un numéro spécial intitulé « Faire le ménage, c'est travailler » (Collectif, 1974).

À son tour, le politique prend le relais. En 1974 est créé le premier Secrétariat d'État à la condition féminine. Dans son rapport, publié en 1975, le groupe « Prospective de la famille » au Commissariat général du plan reprend certains aspects des luttes féministes, avec le point de vue des associations familiales. Enfin, en 1975, année de la femme, une demande explicite arrive à l'Insee sous la forme d'une question écrite d'un parlementaire, Pierre Bas, député Rassemblement Pour la République (RPR). Il « demande au Ministre de l'Économie et des Finances s'il est possible d'ordonner une étude officielle qui déterminerait la plus-value qu'apporte à la production nationale la présence de femmes françaises au foyer, donnée actuellement ignorée de la comptabilité nationale » (Bas, 1975).

Partie du mouvement de libération des femmes, la demande explicite est formulée par un député de la majorité d'alors, tel n'est pas le moindre paradoxe de cette « demande sociale ».

Des évaluations monétaires du travail domestique sont faites. Le *Cahier du GRIF*, déjà cité, publie un calcul du Mouvement de libération des femmes (MLF) intitulé « Le Prix d'une Femme » (voir fac-similé ci-contre) où le temps passé chaque mois aux diverses tâches domestiques est évalué au prix correspondant de la femme de ménage, cuisinière, serveuse, bonne d'enfants, répétitrice, blanchisseuse, repasseuse, couturière, infirmière, etc. ; sous-total ; prostituée). Un calcul de coin de table, fait par des agents de l'Insee à l'occasion du chiffrage du Programme commun de gouvernement (1977), évalue le coût de la prise en charge collective des enfants. Enfin dans « Travailler deux heures par jour », le Collectif Adret (Adret, 1977) tente une évaluation monétaire globale du travail domestique au prix d'une femme de ménage.

Fac-Similé de la 4^{ème} couverture des Cahiers du GRIF
n° 2 1974 - Transédition Bruxelles

P R I X D ' U N E F E M M E

Femme de ménage	: 60 heures par mois à 65 FB	3.900 FB
Cuisinière	: 60 heures par mois à 100 FB	6.000 FB
Serveuse	: 40 heures par mois à 42,50 FB	1.700 FB
Bonne d'enfants	: 182 heures par mois à 48,50 FB	8.827 FB
Répétitrice	: 40 heures à 200 FB	8.000 FB
Blanchisseuse	: 26 kg de linge par mois	676 FB
Repasseuse	:	1.315 FB
Couturière	: 12 heures à 57 FB	684 FB
Infirmière	: 4 heures à 61 FB	244 FB

 et j'en passe !....	Au total 31.346 FB
Si on ajoute	: plaisir sexuel : 1/4 d'heure par jour en moyenne, à 500 FB (prix moyen d'une prostituée)	15.000 FB

Soit au total, en gros, par mois		46.346 FB
 <i>Calculé par le M.L.F. (Paris)</i>		

Fac-similé de la 4^e couverture des Cahiers du GRIF n°2, 1974 (Transéditions Bruxelles)

Légende : Calculé par le MLF (Paris)

Crédit : Nous toutes

Des courants d'opinion même divers, même bruyants, des analyses militantes ne suffisent pas à faire engager des travaux à l'Insee. Pour cela, il fallait des médiations qui rendissent cette demande sociale susceptible d'être considérée. Parmi ces médiations certaines sont extérieures à l'Insee, d'autres tiennent aux positions des agents impliqués à l'intérieur de l'Insee.

Le renouvellement de la théorie micro-économique

Les médiations extérieures à l'Insee viennent tout d'abord du précédent américain qui a fait du travail domestique un objet de la science économique. Deux ans après la publication par Betty Friedan en 1963 de « La femme mystifiée » (est-ce un hasard ?) (Friedan, 1964), Gary Becker renouvelait la théorie micro-économique du consommateur, en transformant le regard porté sur la famille : d'unité de consommation, elle devient unité de production (Becker, 1965). En combinant du temps (dont une partie sert à gagner un revenu, une autre à produire des services domestiques gratuits) et des biens achetés sur le marché, le ménage produit des « éléments utiles » lui procurant une satisfaction qu'il cherchera à rendre maximum. Dans cette optique, le temps passé au travail domestique est considéré comme productif au même titre que le travail rémunéré et l'application des hypothèses néoclassiques permet

d'attribuer une valeur au temps : c'est le taux de salaire auquel chacun peut prétendre s'il travaille. À partir de là, l'application du raisonnement néoclassique (individus rationnels maximisant leur satisfaction sous contrainte) à tous les aspects de la vie domestique permet d'« expliquer » le mariage et le divorce (Becker, 1973) par le « gain » que procure la vie de couple (quand ce gain ne compense plus le coût du divorce, il y a rupture et la satisfaction est toujours maximale).

Les universitaires américains ont aussi trouvé une méthode d'évaluation du temps non rémunéré, dite « au coût d'opportunité ». Cette méthode est utilisée pour faire des bilans comparés du « bien-être » des familles où la femme gagne un salaire et celui des familles où la femme reste au foyer : il suffit d'évaluer le revenu « total » de ces familles en additionnant les revenus réels (salaires...) et fictifs (équivalent monétaire du temps passé au travail domestique) (Gronau, 1980).

Le précédent américain donne une double légitimation : celle d'une discipline haut placée dans la hiérarchie des sciences sociales : l'économie, celle aussi de la culture dominante, l'américaine, les deux se renforçant l'une l'autre.

La Comptabilité nationale en question

Une autre médiation externe vient de l'évolution du champ de la Comptabilité nationale. Celle-ci, du fait même de son succès comme outil de gestion de l'économie, est critiquée sur plusieurs points.

Certaines critiques proviennent du développement des comptabilités nationales dans des pays en voie de développement où les activités de subsistance (non monétaires) sont parfois l'essentiel de l'activité économique. Ceci oblige les comptables nationaux engagés dans la coopération internationale (et les Français le sont) à approfondir leur réflexion sur les frontières de la notion de production et sur la prise en compte des activités qui échappent au marché ; cela revient à chercher les modalités d'une « valorisation monétaire », puisque les flux de comptabilité nationale sont des flux monétaires.

D'autres critiques viennent de l'analyse économique en termes de « bien-être ». Le PIB ne tient pas compte des coûts de la croissance (des économies externes ou coûts sociaux). On passe d'une optique initiale où pour gérer le développement économique, l'important était de mesurer le coût de production (les *inputs*) à une optique où, pour gérer le développement social, on veut mesurer le « bien-être » social ; l'accent est mis sur le produit total (*output*) qui contribue à ce bien-être, produit total dont une partie (la domestique) échappe à la mesure du PIB. C'est dans cette nouvelle optique que des travaux sont financés au Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC), sur contrat du Comité d'Organisation des Recherches appliquées sur le Développement Économique et Social (CORDES), pour mesurer la « consommation réelle totale » des ménages (Kende, 1975 ; 1978).

C'est ainsi également qu'en 1975 au congrès de l'International Association for Research in Income and Wealth (IARIW), association qui réunit une fois tous les deux ans l'assemblée internationale des comptables nationaux depuis 1947, Oli Hawrylshyn présente un *survey* des méthodes et résultats présents et passés de la quantification du travail domestique dans divers pays (Hawrylshyn, 1976) et poursuit sa réflexion sur la définition des « activités non-marchandes » (Hawrylshyn, 1977).

À l'intérieur de l'Insee

À ces médiations externes liées au mouvement des idées dans le champ de l'économie, microéconomie avec la « *new home economies* » de Gary Becker, et macroéconomie avec la Comptabilité nationale en question, viennent

concourir des médiations internes liées aux positions des agents à l'intérieur de l'Insee : les comptables nationaux et parmi eux des femmes.

La position de pointe de l'Insee dans le champ international de la Comptabilité nationale, venant pour une bonne part de l'importance accordée à celle-ci dans l'Institut, et venant par un mouvement symétrique renforcer la position des comptables nationaux à l'intérieur de l'Institut, il est important pour ceux-ci de la maintenir en poursuivant des travaux novateurs. La dernière avancée conceptuelle était celle de la production « non-marchande » des administrations³. L'analyse de cette économie non-marchande, son éventuelle extension, en sont le fer de lance.

On peut remarquer également le fait que parmi les quatre directions de recherche proposées pour l'analyse du non-marchand (Consolo, 1977), deux femmes aient retenu l'évaluation du travail domestique et qu'à son tour une autre femme choisisse de collaborer à cette étude plutôt qu'à d'autres.

Du côté statistique, l'Insee réalise en 1974 une enquête sur les budgets-temps représentative de l'ensemble des Français de plus de 18 ans, urbains ou ruraux. Dès que les données sont disponibles, en 1977 l'étude de l'évaluation monétaire du travail domestique est lancée⁴. Après une interruption, elle est reprise en 1979 pour aboutir à la publication dans *Économie et statistique* en septembre 1981.

Cet article reprend les données de base de l'enquête sur les budgets temps de 1974, le temps passé à chaque activité domestique, du ménage à la garde des enfants, par les hommes et les femmes, selon qu'ils ont ou non une activité professionnelle. Puis il propose diverses méthodes de valorisation monétaire de ce temps passé : au « coût d'opportunité », au prix de la femme de ménage... pour obtenir finalement une fourchette large de six évaluations.

La reconnaissance de la valeur

L'analyse de la presse donne quelques éléments pour comprendre en quoi cette étude a pu contribuer à la reconnaissance de la valeur du travail domestique gratuit.

« Compte de l'économie "fantôme" — les milliards du travail domestique — la population française passe plus d'heures de travail à son ménage que pour ses activités rémunérées, mais sous contrôle de rendement : cela représente de 411 à 986 milliards de francs chaque année », titrait *Libération* en pleine page le 1^{er} octobre 1981.

« À la maison les femmes travaillent : 37 milliards d'heures par an en France », portait en couverture l'hebdomadaire *Des femmes en mouvement*.

« L'Insee vient de révéler [!] qu'une femme active travaille vingt-huit heures à son foyer », dit *Paris-Normandie* (30 septembre 1981).

« Une enquête de l'Insee le révèle : les femmes travaillent huit heures de plus chaque semaine que les hommes », écrit Roger Laurent dans *France Soir*, le 30 septembre 1981⁵.

Cette « révélation » subite est remarquable. Car, dès 1948, des chiffres existaient qui avaient déjà montré l'importance de l'activité domestique des femmes. Ces chiffres avaient été repris par l'Ined en 1958, par Madeleine Guilbert en 1965 puis par l'Insee en 1967 et 1974 sur des échantillons représentatifs... En quoi la publication de septembre 1981 ajoutait-elle quelque chose, qui emportât la reconnaissance définitive de l'importance du travail domestique ?

Parmi tous les éléments qui ont contribué à emporter l'adhésion comme l'évolution générale des mentalités, le contexte politique, etc., je propose d'insister sur deux d'entre eux qui contribuent à éclairer certains rapports entre l'économie et la sociologie. Il s'agit de l'évaluation monétaire d'abord, de la place de l'institution qui le publie ensuite.

3 Les fonctionnaires sont payés donc ils produisent, mais leur production n'est pas vendue, elle est donc « non-marchande ».

4 Parallèlement à ces travaux, on peut citer le colloque de Royaumont tenu à l'initiative d'Andrée Michel en décembre 1977 (Michel, 1978).

5 Dans le dossier de presse, on trouve des articles dans : *Libération* (1^{er} oct. 1981, Sybille Vincendon), *France-soir* (30 septembre 1981, Roger Laurent), *La Croix* (1^{er} août 1981), *Paris-Normandie* (30 septembre 1981), *Le Journal* (30 septembre 1981), *Le Quotidien de Paris* (30 septembre 1981), *Des femmes en mouvement* (27 novembre 1981). Europe midi ; Europe matin ; Radio Suisse Romande ; dossier sur Antenne 2, 20h ; France-Inter : chronique de Hugues Durochez ; France-Inter : Agnès Gribbe (*Loreille en coin*)...

L'évaluation monétaire

Par rapport aux données antérieures, le chiffrage en termes monétaires donne effectivement une « valeur » au travail domestique ; que ce soit le tiers ou les trois quarts du PIB, c'est beaucoup ! Mais, surtout, faire un rapport entre le produit de l'activité domestique et le PIB, cet « étalon » de la puissance économique du pays, c'est montrer que cette activité y participe d'une manière ou d'une autre.

Pourtant les auteurs se gardent bien de les additionner. La largeur de la fourchette proposée (de 411 à 986, soit dans un rapport de 1 à 2,4), comme le commentaire de l'article, expriment bien l'impossibilité à laquelle ils se sont heurtés de donner une valeur monétaire à une activité dont la nature même est d'être non rémunérée. En effet, si le travail domestique n'était plus gratuit, mais était exécuté contre rémunération, c'est tout le système de prix actuel et plus largement l'équilibre économique et social qui en serait bouleversé ; les prix seraient autres ; la famille serait autre ; et pour finir la valeur cherchée du travail domestique serait autre.

Cette réticence qui explique en partie⁶ l'interruption de l'étude entre 1977 et 1979 n'est pas entendue, puisque l'étude y passe outre en donnant six évaluations monétaires. Par cette valorisation monétaire, l'activité domestique acquiert la même dignité ou le même statut que les activités productives répertoriées qui concourent à la production nationale puisqu'on l'exprime dans les mêmes termes et qu'on la compare aux autres.

C'est ce que montre *a contrario* l'accueil bien différent fait par la presse à l'article publié six mois plus tôt par la même revue *Économie et statistique* et portant sur les « Activités Ménagères » (Rousse et Roy, 1981). L'article montrait le temps passé chaque jour aux diverses tâches ménagères pour les hommes et les femmes et commentait la division sexuelle du travail ménager.

« L'Insee s'amuse. Vous savez, ce fabuleux et sévère institut national de la statistique et des études économiques, merci pour lui, où vous pouvez rencontrer un polytechnicien au centimètre carré. Entre deux travaux déprimants sur le chômage en 1985, les prix aujourd'hui et les salaires hier, voici donc nos savants qui se penchent sur l'emploi du temps des Français et de travailler à coups d'équations, de droites de régression, de quartiles et de déciles, sur la vie ménagère des citoyens » (France Inter, chronique de Bernard Hartmann, 2 avril 1981, 7 h 25).

Ou encore :

« On s'en serait douté. Inutile de ventiler 8 000 questionnaires aux quatre coins de la France pour répondre à la question : « qui fait quoi à la maison ? : les femmes en font davantage que les hommes » (article de Claudine Gozand dans *Syndicalisme hebdo*)⁷.

Ou encore :

« Hommes sweet hommes — Puisque la statistique le dit... poil aux pattes et dans la main — Selon deux honorables faiseuses de chiffres statisticiennes à l'Insee, Hélène Rousse et Caroline Roy, rien n'a changé vraiment sous le soleil : les époux sont toujours aussi fatigués » (*Toulouse magazine*, n° 104, mai 1981).

Sans valorisation monétaire, l'objet de l'étude n'apparaît pas sérieux (du moins pas encore). Publié sous la rubrique « vie quotidienne », il est reçu comme une description par trop fouillée d'une accumulation de tâches de la « vie privée » qui ne méritent pas qu'on y consacre tant de soins publics. Tant d'ironie est suspecte : l'article dérange.

Le rapprochement avec le PIB donne un nouveau regard⁸ sur ces activités de la vie privée ; il permet de les rapprocher de la vie professionnelle ; il leur reconnaît une fonction sociale productive. C'est bien l'évaluation monétaire qui emporte l'adhésion et pas seulement l'extrapolation à l'ensemble de l'année et des Français du temps de travail domestique et du temps de travail

6 L'autre partie étant le peu de moyens affectés à l'étude ; 1 mois par personne par an jusqu'à la convention passée en septembre 1979 avec Anne Chadeau, assistante à l'Université de Paris V.

7 L'ironie des grands titres est parfois compensée par des remarques dans l'article : « cependant le travail auquel se sont attachées Hélène Rousse et Caroline Roy, chercheurs à l'INSEE, sous les dehors austères d'une enquête scientifique ne manque ni d'intérêt ni de piquant ». Ou encore, dans un journal féminin, *Bonne Soirées*, un compte-rendu intéressé, sous le titre : « Hommes et Femmes : qui fait quoi à la maison... ? » « C'est à cette étude — très intéressante — qu'Hélène Rousse et Caroline Roy, chercheurs à l'INSEE, ont travaillé ». Cf aussi le compte-rendu de Brigitte Kantor dans *Le Matin* du 23 avril 1981 : « Incroyable, mais vrai, dans notre société libérale égalitaire avancée, les tâches ménagères continuent d'être effectuées, dans leur grande majorité, par les femmes », sous le titre « Tâches ménagères : les femmes toujours ». Emissions RTL (Henri Marc) et Antenne 2, 12h (Philippe Bouvard).

8 Entre avril 1981 et septembre 1981, d'autres choses ont changé en France [suite à l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République] qui ont pu contribuer à modifier le regard porté à l'environnement social.

professionnel. En effet, exprimé en équivalent monétaire, le travail domestique représente une fraction inférieure à 1 % du PIB. Exprimé en heures, le travail domestique représente *davantage d'heures* (48 milliards contre 41) que le travail professionnel. Cet écart s'explique par la faible rémunération des services marchands comparables au travail domestique gratuit (femmes de ménage, *baby-sitter*, etc.), la faiblesse de ces rémunérations étant d'ailleurs liée à la gratuité de la plus grande partie de ces activités.

Cette comparaison globale en heures de travail avait déjà été tentée (Desrosières, 1973), et même publiée (Charraud, 1975), sans retenir l'attention. Outre leur précocité dans le débat social et la discrétion du support de leur diffusion (une note ronéotée, une annexe à un gros volume...), la comparaison exprimée en heures laisse planer un doute sur sa validité.

Car on sait bien que les unités de temps agrègent des types de travail différents (conditions de travail, type de contrat — contrat de mariage *versus* contrat salarial —, rémunération, autonomie...), en leur donnant la même pondération implicite. L'unité monétaire, quant à elle, unifie et rend comparable les activités en choisissant une pondération reconnue universelle (celle des prix ou taux de salaire)⁹.

L'évaluation monétaire¹⁰ rend légitime et sérieuse l'expression du temps passé au travail domestique. Et, paradoxalement, parmi les commentaires et questions que l'article suscita, l'évaluation en heures tient souvent une plus grande place que l'évaluation monétaire, un peu abstraite.

L'intérêt porté à ces questions encouragea la revue *Économie et statistique* à publier six mois plus tard un nouvel article à partir de l'enquête sur les budgets temps, « L'emploi du temps des pères et mères de famille » (Roy, 1982 ; Chastand, 1982). Cette fois-ci, l'ironie a disparu des commentaires¹¹. Le travail domestique, bien que du ressort de la vie privée, peut être décrit par l'Insee comme tout fait social.

L'autorité de l'institution

Un deuxième élément accroît l'impact de la publication ; c'est l'autorité de l'institution qui énonce ce chiffre : l'Insee. « C'est beaucoup, et c'est l'Insee qui le dit ».

Le compte rendu de l'article de septembre 1981 sur l'évaluation monétaire (Fouquet et Chadeau, 1981a) fait par *France Soir* est à cet égard révélateur.

« Les femmes travaillent plus que les hommes. Et travailler au foyer prend plus de temps que gagner sa vie. Ces vérités qui engendrent certainement des controverses ne sont pas assénées par une suffragette, mais par le très sérieux Institut National de la Statistique et des Études Économiques ».

L'article martèle son propos d'incises : « affirme l'Insee », « explique l'Insee », « remarque l'Insee », « conclut l'Insee »...

Les évaluations monétaires du travail domestique faites antérieurement n'avaient pas obtenu le même écho. Faites dans le cadre d'une activité militante, elles n'avaient pas la même légitimité.

L'évaluation du MLF (1974) est provocante à dessein. Elle ne prétend pas faire œuvre de science, mais attirer l'attention, révéler ce qui est occulté par la gratuité.

L'évaluation faite à l'occasion du Programme commun (1977), pour la prise en charge collective des enfants (au prix de la crèche), si elle met en avant une des fonctions essentielles du travail domestique, l'élevage des enfants, renvoie trop clairement à une organisation sociale trop différente (mise en cause de la forme actuelle de la famille) pour être acceptable politiquement. Par ailleurs, les résultats étaient trop impressionnants pour qu'une revendication réaliste puisse s'appuyer dessus. Elle était politiquement inutilisable.

9 Même si cette pondération des taux de salaire n'est ici pas plus recevable que la pondération uniforme de l'unité temporelle, puisque — on l'a vu — elle reprend une structure de prix liés à la gratuité effective du travail domestique.

10 Un autre élément lié à l'évaluation monétaire s'ajoute à celle-ci pour emporter l'adhésion : c'est la conceptualisation rendue nécessaire de l'objet décrit et l'explication du choix d'une définition, en rapport ici avec d'autres définitions de la Comptabilité nationale (le critère de la tierce personne). Le travail domestique n'est pas la somme arbitraire de tâches décrétées ménagères, mais l'ensemble des activités répondant à un certain nombre de critères (faisant référence à l'organisation sociale actuelle).

11 Contribuent à cela la proximité de la journée de grève des femmes, lancée par le MLF pour le 8 mars 1982 sur le thème « Les femmes sont trois fois productrices » et aussi le sujet de l'article : « il ne s'agit plus d'opposer les hommes et les femmes, mais de décrire les familles nombreuses, confortant ainsi la structure familiale ». Voir par exemple *Le Quotidien de Paris* (2 mars 1982) : « Femmes au foyer : 70 heures par semaine ». *L'Humanité* (2 mars 1982) : « Rubrique Femmes : la semaine de 70 heures. [...] Une enquête de l'Insee confirme la double journée de travail des mères salariées. À quelques jours du 8 mars, une enquête de l'Insee confirme une des inégalités dont sont victimes les mères salariées : la double journée de travail ». *Le Figaro* (2 mars 1982) : « La double semaine de travail des mères de famille ».

L'évaluation faite par le collectif Adret dans « Travailler deux heures par jour » (Adret, 1977) s'apparente à celle faite par l'Insee.

Le champ restreint de l'enquête Budget temps utilisée, celle de 1967, la dernière alors publiée, amenait les auteurs à faire des hypothèses astucieuses et vraisemblables, que n'aurait pas reniées un comptable national, pour extrapoler à l'ensemble des Français. Malgré la diffusion importante du livre (64 000 exemplaires vendus), cette évaluation est demeurée méconnue.

Elle était, il est vrai, marginale par rapport au propos principal de l'ouvrage. Mais surtout, son origine militante la rend suspecte d'amateurisme. La prudence et le sérieux de la démarche ne sont pas assurés aux yeux du lecteur par une compétence reconnue d'emblée ; il reste aux auteurs à en faire la preuve.

L'Insee n'a plus à faire cette preuve. C'est toute la force du capital social accumulé par l'institution. Ce que l'Insee publie, dans son domaine la statistique et l'économie, porte la marque de l'objectivité scientifique, voire de la vérité.

Encore faut-il que ce soit dans son domaine de compétence, la statistique des faits économiques et sociaux. L'ironie manifestée à l'égard de l'article d'avril 1981 qui précédait l'évaluation monétaire traduit le décalage perçu entre l'image de l'institution et celle de l'objet traité. Traiter de la vie domestique est pris pour une escapade légère hors du champ balisé où siège l'institution. La valorisation monétaire, la comparaison avec le PIB font du travail domestique un objet de l'économie, domaine légitime de l'Insee.

Économie et sociologie

Ainsi une revendication politique née de la lutte des femmes a-t-elle abouti par des chemins variés à la publication, dix ans plus tard, par l'Insee d'une évaluation monétaire du travail domestique.

On peut toutefois s'interroger sur la pertinence de cette réponse. Certes, d'une part, l'économie parle du travail domestique, mais c'est d'une manière toute marginale. Elle ne l'intègre pas dans la prise de décisions et n'en parle que d'une manière partielle. D'autre part, la valorisation monétaire, en effaçant la spécificité du travail domestique, travail gratuit exécuté au sein de la famille, en rend impossible l'analyse sociale et détruit ainsi le second objectif des revendications initiales : l'étude de la famille comme lieu de pouvoir.

L'intégration du travail domestique à l'analyse économique reste marginale, que ce soit du côté de la macroéconomie ou du côté de la microéconomie.

Si l'étude réalisée compare la valeur du travail domestique à la richesse nouvelle créée une année dans l'économie mesurée par le PIB, ce n'est pas pour autant que l'activité domestique est intégrée à la Comptabilité Nationale ou aux modèles macroéconomiques qui servent à la gestion économique du pays. Ces derniers l'ignorent¹², et il ne peut pas en être autrement, tant que le travail domestique ne sera pas mieux relié à l'équilibre macroéconomique¹³.

Quant aux développements de l'analyse microéconomique, dans la foulée de Gary Becker, s'ils contribuent à la carrière des chercheurs qui s'y attellent par l'ouverture d'un champ nouveau d'application des paradigmes néoclassiques, ils ne contribuent ni à la définition de la politique économique ni à la compréhension autre que formelle ou tautologique de l'équilibre économique. Ces modèles, prenant pour donné le bas salaire des femmes par rapport à celui des hommes, retrouvent que ce sont elles qui restent le plus fréquemment au foyer accomplir les tâches domestiques (c'est ainsi que la satisfaction du ménage est maximum). Ces modèles, qui déploient une formalisation mathématique rigoureuse pour venir au secours du sens commun, restent en deçà du problème initial : comment l'équilibre économique engendre-t-il que le

12 Une raison en est la différence d'horizons temporels. L'évolution du travail domestique avec celui de l'équilibre social est lente (du ressort du long terme), les modèles s'intéressent aux évolutions conjoncturelles (ou, au mieux, à moyen terme).

13 Pour une critique de la notion de satisfaction collective dans le ménage, voir Cot (1982).

salaires des femmes soit inférieur à celui des hommes ? Ces modèles prennent le système de prix actuels comme donnée sans s'interroger sur sa formation.

Or le système des prix est le résultat de toutes les interrelations entre les divers agents économiques ; ces derniers n'étant pas des unités interchangeables dotées de propriétés individuelles, mais étant pris dans des réseaux complexes qui les constituent en groupes (classes d'âge, sexe, classes sociales, familles pour les personnes physiques ; types d'entreprises, branches, taille pour les entreprises). Le comportement individuel s'explique statistiquement par sa position dans le champ étudié ou par celle du groupe auquel il appartient.

La famille est un de ces groupes. L'étude du travail domestique qui s'effectue gratuitement en son sein passe nécessairement par l'analyse de la famille. Dans celle-ci, les individus, maris et femmes, parents et enfants, grands-parents et petits-enfants, ont des rapports préexistants à eux-mêmes qui sont codifiés par l'institution qu'est la famille. Le travail domestique se trouve au cœur même de ces rapports.

Son évolution au cours du temps est aussi celle de la famille (Sobota, 1980 ; Bourgeois *et al.*, 1978 ; Aron, 1980 ; Illitch, 1981). Plutôt que de la famille, il faudrait parler *des* types de familles qui coexistent. Les rapports entre les individus d'une famille diffèrent selon les milieux sociaux (Tabard, 1974). Le travail domestique ne prend pas la même signification en milieu ouvrier ou dans les classes aisées (Marceau, 1978), à la ville ou à la campagne, chez les artisans ou chez les salariés (Bertaux, 1977).

L'attitude par rapport au travail professionnel en découle ; mais aussi l'attitude par rapport à l'accumulation patrimoniale, aux stratégies de transmission héréditaire (transmet-on des immeubles ou des diplômes ?). De ces attitudes diverses dans les divers groupes sociaux dépendent un grand nombre de variables économiques : taux d'activité, taux d'épargne, chiffre d'affaires du bâtiment, budget scolaire, fiscalité du patrimoine. Analyse sociologique et analyse économique ne peuvent être séparées.

Le travail domestique est ainsi au cœur de la compréhension des phénomènes sociaux. La valorisation monétaire, en le réduisant à une seule dimension, celle des prix dont on a vu la relative non-pertinence, évacue l'analyse sociale. L'appel à l'économie, lancé initialement pour rendre visible le travail domestique, risque de cacher, s'il en reste là, les conditions dans lesquelles ce travail est effectué (la famille et les rapports entre les sexes), sa signification dans les divers milieux sociaux, son rôle dans la structure des salaires, dans la transmission des patrimoines, dans la reproduction sociale.

L'appel à l'économie, en contribuant à faire reconnaître le travail domestique comme un fait social, a rendu légitime l'analyse qui reste à en faire.

Bibliographie

- ADRET, 1977, *Travailler deux heures par jour*, Paris Seuil.
- ARON Jean-Paul, 1980, *Misérable et glorieuse, la femme du XIXe siècle*, Paris, Fayard.
- BAS Pierre, 1975, Question écrite à M. le ministre de l'Économie et des Finances n° 20073, Assemblée Nationale, 28 mai 1975. Réponse du 16 juin 1975, INSEE 951/42.
- BASTIDE Henri, 1964, « Travail ménager et activité professionnelle : la double tâche de la femme française », *Les Cahiers Français*, n° 96.
- BECKER Gary S., 1965, « A theory of the allocation of time », *Economic Journal*, vol. 75, n° 299, p. 493-517.
- BECKER Gary S., 1973, « A theory of marriage », *Journal of Political Economy*, vol. 81, n° 4, p. 813-846.
- BENTSON Margaret, « Pour une économie politique du travail domestique ».
- BERTAUX Daniel, 1977, *Destins personnels et structure de classe*, Paris, PUF.
- BOURGEOIS Françoise, BRENER Jacqueline, CHABAUD Danièle, COT Annie L., FOUGEYROLLAS Dominique, HAICAULT Monique et KARTCHEVSKY Andrée, 1978, « Travail domestique et famille du capitalisme », *Critiques de l'économie politique, nouvelle série*, n° 3, p. 3-23.
- BROYELLE Claudie, 1972, « Une analyse économique du travail des femmes », note ronéotée.
- CHADEAU Ann et FOUQUET Annie, 1981a, *Le travail domestique : essai de quantification*, Paris, Insee, coll. « Archives et documents », n° 32.
- CHADEAU Ann et FOUQUET Annie, 1981b, « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et Statistique*, n° 136, p. 29-42.
- CHARRAUD Alain, 1975, *Dossier statistique sur les Familles*, Paris, Collection de l'INSEE, M-40.
- CHASTAND Antoine, 1982, « Activités professionnelle et domestique des femmes de milieu ouvrier », *Économie et Statistique*, n° 141, p. 69-78.
- COLLECTIF, 1970, « Libération des Femmes — année Zéro », *Partisans*.
- COLLECTIF, 1974, Dossier « Faire le ménage, c'est travailler », *Cahiers du GRIF*.
- CONSOLO George, 1977, « Éléments sur les méthodes de quantification de phénomènes situés hors de la sphère de l'économie non marchande », Insee, n° 207/951.
- COT Annie L., 1982, « Nouvelle économie, utopie et crise », in Collectif, *L'économie fiction, contre les nouveaux économistes*, Paris, Maspéro, coll. « Textes à l'appui », p. 137-155.
- DE GROOTE Jacqueline, VOGEL-POLSKY Éliane, DENIS Marie, YOUNG-LURQUIN Nicole, BOUCQUEY Éliane, 1974, « Le travail ménager : nécessité ou politique », *Cahiers du GRIF*, n° 2, p. 7-22.
- DELPHY Christine, 1970, « L'ennemi principal », *Partisans*, n° 34-35, p. 157-172.
- DESROSIÈRES Alain, 1973, *Statistiques sociales et étude de la production*, Paris, INSEE, note interne.
- FOUGEYROLLAS Pierre, 1951, « Prédominance du mari ou de la femme dans le ménage », *Population*, n° 1, p. 83-102.
- FRIEDAN Betty, 1964 [1963], *La femme mystifiée*, traduit de l'anglais par Yvette Roudy, Genève, Gonthier.
- GIRARD Alain et BASTIDE Henri, 1959, « Le budget temps de la femme mariée à la campagne », *Population*, n° 2, p. 253-284.
- GIRARD Alain, 1948, « Les conditions d'existence des familles. Les budgets familiaux en 1946 », *Population*, n° 4, p. 11-46.

- GRONAU Reuben, 1980, « A forgotten industry: home production », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 62, n° 3, p. 408-41.
- GUILBERT Madeleine, LOWIT Nicole et CREUSEN Joseph, 1965a, « Enquête comparative de budgets-temps (II) », *Revue française de sociologie*, vol. 6, n° 4, p. 487-512.
- GUILBERT Madeleine, LOWIT Nicole et CREUSEN Joseph, 1965b, « Problèmes de méthode pour une enquête de budgets-temps. Les cumuls d'occupations (I) », *Revue française de sociologie*, vol. 6, n° 3, p. 325-335.
- GUILBERT Madeleine, LOWIT Nicole et CREUSEN Joseph, 1967, « Les budgets-temps et l'étude des horaires de la vie quotidienne », *Revue française de sociologie*, vol. 8, n° 2, p. 169-183.
- HAWRYLSHYN Oli, 1976, « The value of household services: a survey of empirical estimates », *The Review of Income and Wealth*, vol. 22, n° 2, p. 101-131.
- HAWRYLSHYN Oli, 1977, « Toward a definition of non-market activities », *The Review of Income and Wealth*, vol. 23, n° 1, p. 79-96.
- ILLITCH Ivan, 1981, *Le travail fantôme*, Paris, Seuil.
- KENDE Pierre, 1975, « Vers une évaluation de la consommation réelle des ménages », *Consommation*, n° 2, p. 7-44.
- KENDE Pierre, 1978, « Rapport de synthèse des travaux sur la consommation réelle », Cordes, n° 75-76.
- MARCEAU Jane, 1977, « La contribution des épouses de cadres supérieurs au statut social de la famille », Communication au Colloque de Royaumont « Les femmes dans la société marchande » des 3 au 6 janvier 1977 (repris dans MICHEL Andrée (éd.), 1978, *Les femmes dans la société marchande*, Paris, PUF, 1978, p. 157-184).
- MICHEL Andrée, 1960, « Fonction et structure de la famille », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 29, p. 113-135.
- MICHEL Andrée, 1964, « Le rôle de la Française dans le couple urbain », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 16, n° 1, p. 113-126.
- MICHEL Andrée (éd.), 1978, *Les femmes dans la société marchande*, Paris, PUF.
- PERROUX François, 1946, « L'évaluation du revenu national et la politique économique quantitative », *Actualité Économique et Financière à l'étranger*, vol. 5, n° 6, p. 3-24.
- POLLAK Michael, 1976, « La planification des sciences sociales », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 2-3, p. 105-121.
- ROUSSE Hélène et ROY Caroline, 1981, « Activités ménagères et cycle de vie », *Économie et Statistique*, n° 131, p. 59-67.
- ROY Caroline, 1982, « L'emploi du temps des mères et pères de famille nombreuse », *Économie et Statistique*, n° 141, p. 59-68.
- SOBOTA Helga, 1980, « La mise en place du travail ménager en France, milieu 18^e, milieu 19^e », Communication au Colloque du Comité Lyonnais d'Études Féministes, 13-15 décembre 1980.
- STOETZEL Jean, 1948, « Une étude des budgets-temps de la femme dans les agglomérations urbaines », *Population*, n° 1, p. 47-62.
- TABARD Nicole, 1974, *Besoins et aspirations des familles et des jeunes*, Paris, Éditions du CREDOC.